



Table ronde en préfecture VENDREDI 12 FEVRIER 2021 :

**Plus de tergiversations !
Les pouvoirs publics doivent tout mettre en œuvre pour qu'un
VRAI INDUSTRIEL REPRENNE LES ACTIVITES
DE TARBES INDUSTRY.**

**Les salariés doivent être écoutés
et ne plus être montrés du doigt injustement !**



Le 28 novembre dernier, une table ronde sur l'avenir de Tarbes Industry se tenait en Préfecture.

A cette date les principales conclusions partagées par les participants (pouvoirs publics, élus locaux, représentants du personnel) étaient les suivantes :

- Nécessité de trouver un repreneur industriel susceptible de porter un projet à moyen terme basé sur une diversification indispensable de la production,
- Satisfaction quant à la reprise de la production sur le site avec un bon niveau qualitatif.

Le dirigeant de l'entreprise, dont il n'est pas inutile de rappeler qu'il n'a apporté que 2000 € de fonds propres depuis le 10 janvier 2020, indiquait pour sa part qu'il était disposé à « **passer le gouvernail de l'entreprise sans aucune prétention financière** »..... « **Pour la somme symbolique de 1 €** » prenait-il soin de préciser.

Sur ces bases il était annoncé officiellement qu'un cabinet serait mandaté par la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprise afin d'engager la recherche d'un repreneur industriel le plus tôt possible et dès janvier 2021.

Ces conclusions furent réitérées lors d'une audioconférence avec la délégation interministérielle aux restructurations d'entreprises le 15 décembre 2020.

Aujourd'hui, à la veille d'une nouvelle table ronde organisée par le Préfet des Hautes Pyrénées, que constate-t-on ?

Le cabinet spécialisé n'a toujours pas reçu son ordre de mission. Pour quelles raisons ?

Il semblerait que le dirigeant « **bienfaiteur autoproclamé** » soit en train de se dédire, qu'il ne soit plus aussi convaincu de devoir céder la place, technique éprouvée s'il en est pour exiger des compensations financières en contrepartie de son départ.

De fait, le 5 février 2021 M. Frank Supplisson n'avait toujours pas donné son accord pour engager une recherche de repreneur. Pire, il s'évertuait déjà à discréditer un industriel qui avait manifesté son intérêt et ne se privait pas de trainer des pieds pour lui fournir des informations sur le site industriel.

**Et pour couronner le tout ce sont les représentants des salariés
qui ont été montré du doigt par les pouvoirs publics.**

Si l'on s'en tient aux dernières déclarations de la délégation interministérielle, reprenant le refrain de M. Supplisson, les représentants des salariés auraient..... « **la plume facile** » et contribueraient à détériorer le climat.

Un comble !

Les salariés et leurs représentants, après avoir eu le courage de pointer dès le 10 janvier 2020 toutes les limites du plan porté par M. Supplisson ont effectivement décidé d'alerter les pouvoirs publics et les élus et de communiquer.

En effet, ils ont écrit aux Ministres et se sont exprimés publiquement mais, toujours en responsabilité et avec une seule ligne de conduite :

**TOUT FAIRE POUR TROUVER UNE SOLUTION INDUSTRIELLE
QUI ASSURE LE MAINTIEN ET LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI.**

Tout le monde salue aujourd'hui la reprise de la production, du donneur d'ordre aux pouvoirs publics en passant bien sûr par les salariés, tous affichent une réelle satisfaction mais en restant conscients des difficultés que traverse l'entreprise.

Et une chose est sûre : si la production a repris c'est à l'implication des ouvriers, des cadres de l'entreprise et des intérimaires présents que nous le devons, c'est à leur capacité d'auto-organisation et à leur attachement à cet outil industriel.

Les impératifs d'hier (recapitalisation, diversification, investissements de maintenance et de développement) restent plus que jamais d'actualité et il est **URGENT D'Y REPONDRE**.

**C'est pourquoi nous accordons la plus grande importance à cette table ronde du 12 février.
Nous ne voulons plus de tergiversations et nous agissons pour nous faire entendre.**

Nous avons par ailleurs décidé d'alerter d'ores et déjà plusieurs députés présents à la commission nationale de la défense nationale (Bastien Lachaud, Jean Lassale, Olivier Faure, André Chassaigne, Alexis Corbière...) afin qu'ils portent collectivement ces exigences et ce message auprès des Ministres des Armées et de l'Economie.